

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3848 - MERCREDI 14 OCTOBRE 2020

AFFAIRE MINEMBWE

Une pétition contre le ministre Azarias Ruberwa

Une pétition qui circule sur le Net, pour laquelle on sollicite des signatures, vise la déchéance de la nationalité congolaise d'Azarias Ruberwa Manywa. Parlant au nom du peuple congolais, dont ils attendent de signer ladite pétition, ses initiateurs exigent que « la nationalité congolaise lui soit retirée immédiatement ».

S'appuyant sur les articles de la Constitution qui prévoient la déchéance de la nationalité congolaise acquise pour des raisons de haute trahison et d'atteinte à la sûreté de l'Etat, les initiateurs de la pétition reprochent à Ruberwa d'user de sa position ministérielle pour tenter d'attribuer illicitement une partie de la terre congolaise à des personnes qui lui sont liées, en violation des lois congolaises.

Page 3



Azarias Ruberwa

GESTION DE LA SNÉL ET DE LA RÉGIDESO

Ados Ndombasi interpelle le ministre chargé des Ressources hydrauliques et Électricité



Le député national Ados Ndombasi

Le député national a adressé une question orale avec débat à ce membre du gouvernement sur la gestion de ces deux entreprises publiques pour laquelle la représentation nationale attend des réponses satisfaisantes. Notant que le taux de déserte en eau potable en RDC n'est que de 14% et ne fait que se réduire, Ados Ndombasi Banikina fait également savoir que la desserte en

électricité est d'à peine 15 %, avec à peine 12 millions de Congolais seulement bénéficiant du courant électrique fourni par la Snél.

Dans sa question, le député veut savoir quand les autorités du pays placeront à la tête de ces deux entreprises publiques les meilleurs des Congolais capables de les transformer en pourvoyeurs fiables d'eau et d'électricité.

Page 2

RENTÉE DES CLASSES

L'Unicef soutient un environnement sûr et protecteur pour les élèves



Mû par le souci d'assurer un environnement sûr et protecteur aussi bien aux élèves qu'aux enseignants, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), en partenariat avec l'Unicef, a mis en place un certain nombre de mesures dans le cadre du res-

pect des gestes barrières. Parmi elles, il y a notamment le lavage des mains, le port obligatoire du masque et la prise de température dans les écoles.

Malgré le contexte actuel de la covid-19, l'Unicef souligne dans un communiqué de presse qu'il a rendu public récemment que

Des élèves ont, enfin, renoué avec l'école des millions d'élèves du primaire et du secondaire ont bel et bien repris le chemin de l'école le 12 octobre en RDC dans le respect des mesures de prévention.

Page 3

TUBE DU MOMENT

« Semeki » fait rage à Kinshasa

Découvert sur la toile, le nouveau morceau du groupe Musique populaire pour la révolution (MPR) posté le 2 octobre est joué partout, partagé sur les réseaux sociaux et dansé avec autant de plaisir qu'il est chanté. Des 128.725 vues atteintes dans les cinq jours qui

ont suivi, l'on est passé, dix jours plus tard, à près du double, soit 251.761 vues, l'après-midi du 12 octobre et ce n'est pas encore fini. Le MPR passe par l'ironie et la caricature pour évoquer un sujet très actuel qui gangrène la société, relatif à un relâchement

des mœurs. Le fait d'enchaîner allègrement les histoires d'amour, se plaire à sauter d'une relation amoureuse à une autre au point de faire jaser l'entourage choqué par ce vice.

Page 5



Un extrait du clip, Semeki

GESTION DE LA SNÉL ET DE LA RÉGIDESO

Ados Ndombasi Banikina interpelle le ministre Eustache Muhanzi

Le député national a adressé une question orale avec débat à ce membre du gouvernement sur la gestion de ces deux entreprises, qui le conduira à réagir sur la tribune de l’Assemblée nationale.

Dans la correspondance du 9 octobre 2020 adressée au ministre Eustache Muhanzi qui a la charge des Ressources hydrauliques et électricité, le député national Ados Ndombasi Banikina indique que le peuple congolais qu'il représente l'oblige à lui poser la question sur la gestion des deux entreprises de l'Etat, notamment la Société nationale d'électricité (Snél) et la Régie de distribution d'eau en République démocratique du Congo (Régideso). « *En effet, pendant que certains pays africains ne disposant ni de barrage électrique ni de potentiel hydroélectrique comme les nôtres bénéficient d'électricité dans leurs ampoules et d'eau dans leur robinet en permanence, les Congolaises et Congolais sont réduits à un esclavagisme sans précédent en plein 21e siècle en quête d'eau 24 heures sur 24 ainsi que des sources alternatives d'énergie* », fait constater cet élu.

Le député note, en ce qui concerne la Régideso, que plusieurs Congolais dans les milieux ruraux se font ainsi agresser ou subissent des viols tous les jours en allant chercher de l'eau bien loin de leur domicile. Ce triste état de chose, a-t-il fait remarquer, est dû à la gestion calamiteuse de la Régideso par des personnes incompétentes placées depuis des lustres à la tête de cette entreprise publique. Et de rappeler que le taux de déserte en eau potable en RDC n'est que de 14% et ne fait que se réduire.

Ados Ndombasi Banikina, qui souligne que seulement environ un Congolais sur huit a accès à l'eau potable, regrette que cette situation soit la même, même dans la capitale Kinshasa et dans d'autres



Le barrage d'Inga R. O

centres urbains du pays, où la population se voit obligée d'utiliser l'eau insalubre provenant des puits creusés, s'exposant ainsi à diverses maladies hydriques. « *A quand l'eau pour les 86 % de Congolais restants, soit pour environ 70 millions de Congolais ?* » se demande-t-il, notant que dans plusieurs quartiers périphériques de Kinshasa, les puits sont devenus les alternatives obligées à la Régideso,

qui n'y fournit plus d'eau depuis longtemps. « *D'autres, qui n'ont pas accès aux puits, se voient obligés d'acheter l'eau au quotidien au prix de trois cents francs congolais (FC) pour 25 litres et de faire transporter l'eau achetée à leur domicile au moyen de pousse-pousse au prix de cinq mille FC la course. Avec un pouvoir d'achat extrêmement faible, l'achat de l'eau constitue un vrai*

calvaire économique pour cette population », souligne le député national. Et de rappeler que , pourtant, la RDC possède plus de 50% des réserves d'eau du continent africain mais, malgré ce potentiel fabuleux, 33 millions de personnes en milieu rural n'ont pas accès à de l'eau de qualité.

De la Snél, le député fait savoir que la desserte en électricité en RDC est d'à peine 15 %, avec à peine 12

millions de Congolais seulement bénéficiant du courant électrique fourni par la Snél. « *Comment notre RDC pourrait-elle se reconstruire avec des délestages en permanence et des coupures intempestives ?* », s'enquit-il. Et de souligner qu'à cause du manque d'électricité dans les milieux ruraux, les femmes s'exposent à toutes formes de violence sexuelle et sexiste en allant chercher du bois de chauffage loin de leur domicile.

Le député national indique également que dans les milieux urbains, plusieurs quartiers connaissent des semaines voire des mois d'affilée sans courant, alors que la Snél envoie invariablement des factures de consommation d'électricité imaginaire. Et quand l'électricité est envoyée par la Snél, fait-il constater, elle est souvent de mauvaise qualité. Et pourtant, note-t-il, les chiffres renseignent que la RDC dispose d'un potentiel hydroélectrique techniquement exploitable évalué à 774.000 giga wattheures par an, pour une puissance exploitable d'environ 100.000 méga watt (mw). Malheureusement, poursuit-il, seulement 2,6 % de ce potentiel est exploité à ce jour, soit environ 2.566 MW, dont 69 % (soit 1775 MW) au niveau du site d'Inga (351 MW à Inga 1 et 1424 MW à Inga 2).

Dans sa question, Ados Ndombasi Banikina veut savoir quand les autorités du pays placeront à la tête de la Snél et de la Régideso les meilleurs des Congolais capables de transformer ces deux entreprises en pourvoyeurs fiables d'eau et d'électricité à la majorité des Congolais.

Lucien Dianzenza

« *En effet, pendant que certains pays africains ne disposant ni de barrage électrique ni de potentiel hydroélectrique comme les nôtres bénéficient d'électricité dans leurs ampoules et d'eau dans leur robinet en permanence, les Congolaises et Congolais sont réduits à un esclavagisme sans précédent en plein 21e siècle en quête d'eau 24 heures sur 24 ainsi que des sources alternatives d'énergie* »

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi**RÉDACTION DE BRAZZAVILLE**

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)
PAO
Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64**TRAVAUX ET PROJETS**

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRE MINEMBWE

Une pétition pour déchoir le ministre Azarias Ruberwa de sa nationalité congolaise

S'appuyant sur les articles de la loi congolaise qui prévoient la déchéance de nationalité congolaise acquise pour des raisons de haute trahison et atteinte à la sûreté de l'Etat, les initiateurs de la pétition reprochent à Ruberwa d'user de sa position de ministre pour tenter de subtiliser une partie de la terre congolaise et de l'attribuer illicitement à des personnes qui lui sont liées, en violation des lois congolaises.

Une pétition qui circule sur le Net pour laquelle on sollicite des signatures vise la déchéance de la nationalité congolaise d'Azarias Ruberwa Manywa. Parlant au nom du peuple congolais dont ils attendent de signer cette pétition, les initiateurs exigent que « la nationalité congolaise lui soit retirée immédiatement ».

Les initiateurs de cette action reprochent à Ruberwa d'user de sa position de ministre pour tenter, de sa propre initiative, de subtiliser une partie de la terre congolaise et de l'attribuer illicitement à des personnes qui lui sont liées, en violation des lois congolaises. Pour les initiateurs de la pétition, le ministre chargé de la Décentralisation du gouvernement Ilunkamba a, par cette action, tenté de déstabiliser l'est de la République démocratique du Congo (RDC) et a provoqué non seulement une crise politique mais aus-



Azarias Ruberwa/DR

si sociale sur toute l'étendue du pays. Les initiateurs de la pétition rappellent que l'article 10 de la Constitution de la RDC institue deux groupes

« la nationalité congolaise lui soit retirée immédiatement ».

de nationalité congolaise que sont la nationalité congolaise d'origine, pour les membres des groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le RDC à l'indépendance, et la nationalité d'acquisition individuelle. Pour eux, Azarias Ruberwa Manywa est de nationalité congolaise par acquisition car n'étant d'aucune ethnie possédant un territoire en RDC en 1960. S'appuyant sur les articles 22 et 27 de la loi N° 04/024 du 12 novembre 2004 relative à la nationalité congolaise, qui prévoient la déchéance de nationalité congolaise acquise pour des raisons de haute trahison et atteinte à la sûreté de l'Etat, les initiateurs de la pétition pensent qu'Azarias Ruberwa tombe sous le coup de cette loi et disent attendre des autorités compétentes de le déchoir de cette nationalité congolaise qu'il aurait acquise.

Lucien Dianzenza

RENTREE DES CLASSES

L'Unicef soutient un environnement sûr et protecteur pour les élèves

Malgré le contexte actuel de la covid-19, l'Unicef souligne dans un communiqué de presse qu'il a rendu public que des millions d'élèves du primaire et du secondaire ont bel et bien repris le chemin de l'école le 12 octobre en RDC.

La rentrée des classes pour l'année 2020-2021 est effective depuis lundi après plus de six mois que les enfants ont été obligés de rester à la maison à la suite de l'Etat d'urgence sanitaire dû à la pandémie de la covid-19. Dans le souci de freiner la propagation de cette maladie dans les écoles, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et technique (EPST), mû par le souci d'assurer un environnement sûr et protecteur aussi bien aux élèves qu'aux enseignants, a mis en place un certain nombre de mesures dans le cadre du respect des gestes barrières. Parmi ces mesures, il y a notamment le lavage des mains, le port obligatoire du masque et la prise de température dans les écoles.

Dans la perspective de la réouverture des écoles, le ministère de l'EPST et ses partenaires dont l'Unicef ont doté les écoles en matériels dès le mois d'août, notamment des



masques, du savon, des dispositifs de lavage des mains, des thermomètres, des affiches et des dépliants. La remise de ces matériels est intervenue dans le cadre de la stratégie sous sectorielle de riposte

Les écoles appelées à respecter les gestes barrières pour freiner la propagation de la covid-19 éducative à la covid-19 en milieu scolaire. Cette stratégie a permis non seulement la mise en place de mécanismes pour éviter la propagation éventuelle de la covid-19 dans les établissements scolaires, mais aussi de veiller à ne pas stigmatiser les élèves et le personnel susceptibles d'avoir été exposés au virus. Rappelons, par ailleurs, que durant la période de fermeture des écoles, le ministère

de l'EPST en partenariat avec l'Unicef avait lancé des programmes d'apprentissage à travers la radio et la télévision sur toute l'étendue du territoire nationale. Grâce à cette initiative, plus de sept millions d'enfants congolais ont pu poursuivre leur apprentissage malgré la fermeture des écoles à travers des programmes éducatifs à la radio, les cahiers d'exercices et autres outils d'apprentissage. Près de quatre cent cinquante mille cahiers d'exercices ont été distribués, y compris ceux qui vivent dans les zones reculées du pays. Grâce à l'appui du Partenariat mondial pour l'éducation et des autres donateurs, l'Unicef continue d'accompagner le gouvernement dans la sensibilisation des parents pour un retour massif des enfants à l'école et la reprise effective des cours dans le respect des mesures de prévention.

Blandine Lusimana

ADMINISTRATION PUBLIQUE

La réforme et la modernisation au cœur d'un atelier

Cet atelier résidentiel d'une semaine soit du 12 au 19 octobre offre l'occasion aux participants venus de différents horizons de passer en revue l'évolution du processus de la réforme et de la modernisation de la Fonction publique en RDC.

C'est le vice-Premier ministre, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Willy Ngopos qui a ouvert cet atelier. Il a, dans son discours d'ouverture, salué la tenue de cette revue globale qui, a-t-il laissé entendre, constitue un moment important pour faire l'évaluation du processus de la réforme et de la modernisation de l'Administration publique afin non seulement d'identifier les faiblesses et les forces, mais aussi identifier les projets intégrateurs pour permettre aux participants de s'approprier les nouvelles méthodes d'évaluation. De son côté, la ministre de la Fonction publique, Yolande Ebengo, a fait savoir que, au cours des assises, il sera question de revisiter la cartographie des besoins sur toute l'étendue du territoire nationale. « *L'Administration publique a besoin des ressources humaines de qualité pour lui permettre d'être efficace et efficiente* », a-t-elle



Le vice-Premier ministre, ministre des Infrastructures et Travaux publics, Willy Ngopos

« *L'Administration publique a besoin des ressources humaines de qualité pour lui permettre d'être efficace et efficiente* »

déclaré tout en indiquant qu'il faut promouvoir les synergies interministérielles comme la clé de tout développement. Le coordonnateur du Prapp, partenaire de la réforme, a précisé que l'objectif de cette réforme est d'apporter des solutions au cadre stratégique de la réforme adoptait en 2015. « *La réforme est un mouvement perpétuel qui permet aux Etats de se moderniser* », a-t-il signifié. Quant au conseiller chargé de la réforme, il a affirmé que la tenue de cet atelier vise la notion d'un service efficace publique au cœur du nouveau modèle de développement en République démocratique du Congo (RDC). L'évaluation, a-t-il poursuivi, conduira à examiner les axes de cette revue dont la transformation numérique et la digitalisation de l'Administration publique et la valorisation des ressources humaines.

Blandine Lusimana

MEILLEURS PRODUITS D'ASSURANCES AUX MEILLEURS PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA

Assurance automobile

Assurance incendie

Assurance tous risque chantier

Assurance incendie

Assurance tous risque chantier

Assurance voyage

PLUS DE 50 ANS DE METIER, LEADER DES ASSURANCES EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE

TUBE DU MOMENT

Semeki fait rage à Kinshasa

Découvert sur la toile, le nouveau morceau du groupe Musique populaire pour la révolution (MPR) posté il y a à peine dix jours, le 2 octobre, est joué partout dans la capitale, partagé sur les réseaux sociaux et dansé avec autant de plaisir qu'il est chanté.

L'énorme succès de Semeki croît au fil des jours dans la ville mais aussi sur YouTube. Des 128 725 vues atteintes dans les cinq jours qui ont suivi, l'on est passé, dix jours plus tard, à près du double, soit 251 761 vues, l'après-midi du 12 octobre et ce n'est pas encore fini. Le MPR passe par l'ironie et la caricature pour évoquer un sujet très actuel qui gangrène la société, relatif à un relâchement des mœurs. Le fait d'enchaîner allègrement les histoires d'amour, se plaire à sauter d'une relation amoureuse à une autre au point de faire jaser l'entourage choqué par ce vice. Le « Père de la Nation » lui-même, clin d'œil à l'ère Mobutu, s'en est senti offusqué, a fait appel au MPR, à défaut du défunt Luambo Makiadi, pour crier haro sur le phénomène jugé déplorable. D'un côté, il y a « les dames qui changent de compagnons comme des talons » et de l'autre « les hommes qui changent de compagnes comme des chaussettes ».

De manière très subtile, le groupe MPR (porté par les chanteurs Yuma et Zozo Machine) est présenté comme les actuels « peintres » des dérives de la société congolaise à l'instar de feu Franco en son temps. Tout comme le sien, le discours des jeunes chanteurs est simple, direct et



franc exprimé dans un parler populaire. Dans Semeki, il est satirique évoquant le comportement volage qu'ont acquis hommes et jeunes dames. « Combien, mieux pour combien seras-tu le beau-frère ou la belle-sœur ? », une emphase sur le nombre de fois que se répètera le même manège. Le reproche fait à l'homme, c'est son inconstance qui donne matière à réflexion sur la réelle motivation à passer d'un style de filles à une autre comme par aventure. « Tu as commencé par des filles convenables habillées de longues robes comme des nonnes. Tu es passée aux jupes courtes, préter-

tant que c'est ce qui est à la mode. Est-ce un problème de choix qui pousse à ce changement de goût matin et soir ? » veut savoir MPR. Et d'ajouter : « Depuis que nous avons fait ta connaissance, combien de fois n'as-tu pas changé de visage ? Aujourd'hui nous avons affaire à Tiffany, demain ce sera Laëtitia, là-bas c'est Naomi, ici c'est Vanessa. À cette allure où vont les choses, tu finiras par épouser tout Kinshasa, papa ! ». Le « père » aligne les conquêtes à n'en pas finir, mais c'est sans oublier qu'entretemps, souligne les chanteurs, « celle que tu appelais bébé, nous ne la voyons plus, l'on

Semeki fait rage à Kinshasa (DR) n'y revient que dans les causeries ». MPR s'indigne pour de bon au constat que même la préférée a fait place à une autre qui apparaît sur son statut. « Est-ce la nouvelle ? » demande-t-il. Au grand dam du groupe, le père répond par l'affirmative. Et la question tombe : « Combien de fois t'appellera-t-on beau-frère ? Si cela compte pour des trophées c'en est trop ! »

C'en est trop !
Visiblement affolé par le comportement léger de la « tantine », terme kinois utilisé en référence à une jeune dame, comme il l'avoue,

le MPR est prêt à faire appel à un conseil de famille. Il n'arrive pas à s'expliquer cette diversité de profils : « Autrefois ce fut un musicien, il y a quelque temps encore c'était un homme d'affaires, là c'est un professeur, mais un politicien se profile déjà l'horizon ». Et d'ajouter : « Nous ne nous opposons pas à ton choix. Te poser la question ne revient pas à te condamner. C'est juste pour cerner ta conception des choses ». Et donc en fin de compte, comme pour le père, comme « le bébé » a disparu de la circulation et qu'un nouveau visage est sur le statut. « Est-ce le nouveau ? » demande-t-on à la jeune dame qui, elle aussi, confirme les soupçons. Désappointés, les chanteurs reviennent avec leur question : « Combien de fois t'appellera-t-on belle-soeur ? Si cela compte pour des trophées, c'en est trop ! »

MPR ne remet pas au goût du jour une réalité passée, mais fait l'inverse. Il fait un retour dans le passé, Zaïre 1975, pour parler de ce qui fâche aujourd'hui. Une manière de souligner que, même hier, le phénomène aurait été sujet à la même critique. Ou encore, peu importe l'époque où cette pratique s'observe, elle reste répréhensible. D'usage hier ou aujourd'hui rien n'y change !

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



COMMERCE

Ngozi Okonjo-Iweala, une Africaine probable future directrice générale de l’OMC

Pour la bataille finale pour diriger l’Organisation mondiale du commerce (OMC), l’ancienne ministre nigériane Ngozi Okonjo-Iweala sera opposée à la Sud-Coréenne Yoo Myung-hee. Elle est désormais la seule candidate de l’Afrique encore en lice.

Le prochain patron de l’OMC sera une femme. Soit la Nigériane Ngozi Okonjo-Iweala (66 ans), soit la Sud-Coréenne Yoo Myung-hee (53 ans). C’est une première. L’annonce a été faite le 8 octobre à Genève (Suisse) par le porte-parole de l’OMC, Keith Rockwell. Les deux femmes devront être départagées entre les 19 et 27 octobre 2020. L’une d’elle prendra la direction de l’OMC. Les deux candidates seront bientôt auditionnées par le Parlement européen. Ngozi Okonjo-Iweala, ancienne ministre et ancienne directrice de la Banque mondiale est désormais la seule candidate africaine en lice. Elle a obtenu le soutien de certains pays européens et africains.

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa, président en exercice de l’Union africaine (UA), a appelé tous les pays africains à donner à l’OMC sa première directrice générale d’origine africaine. Une première pour l’OMC et l’Afrique. «Au moment où il faut donner un nouveau sens aux organisations internationales, la Dr Ngozi Okonjo-Iweala est la personne qu’il faut pour repositionner l’OMC afin d’en faire un outil efficace pour encourager un système commercial juste, équitable et basé sur des règles», peut-on lire dans un communiqué de Cyril Ramaphosa. Pour faire d’elle la première africaine à diriger le commerce mondial, Ngozi Okonjo-Iweala affrontera l’ancienne ministre coréenne du Commerce, Yoo Myung-hee. L’une des deux femmes va succéder au Brésilien Roberto Azevedo, démissionnaire de son mandat, un an avant sa fin.

Ngozi Okonjo-Iweala serait la candidate dont l’OMC, en pleine tourmente, «a besoin pour améliorer sa réputation, loin de la polarisation hostile entre Washington et Pékin qui a mis l’OMC à l’arrêt ces derniers mois», écrit le site Politico, notant que l’institution embrasserait «le siècle africain tant vanté». Une fois élue à la présidence de l’OMC, dans un contexte mondial de crise économique et de crise de confiance dans l’organisation, au moment où la libéralisation du commerce mondialisé est vivement contestée, où la pandémie du coronavirus a ébranlé le commerce mondial, Ngozi Okonjo-Iweala devra trouver la stratégie adaptée pour relancer le commerce mondial, mettre fin aux vellétés protectionnistes des États-unis de Donald Trump - s’il est réélu le 3 novembre prochain - qui menace de se retirer de l’OMC dans le cadre de sa guerre commerciale avec la Chine. La donne pourrait changer si Donald Trump est battu par le démocrate, ancien vice-président de Barack Obama, Joe Biden. «Plus que tout, le chef de l’OMC doit avoir de l’audace, du courage», a déclaré la candidate africaine.

Noël Ndong

DIALOGUE INTER-LIBYEN

Kais Saïed et Stephanie Williams soulignent l’importance de la rencontre

Les dispositions relatives à la tenue en novembre en Tunisie de la première réunion du dialogue politique inter-libyen ont été au centre de l’entretien, le 12 octobre, entre le président Tunisien Kais Saïed et l’émissaire par intérim des Nations Unies, Stephanie Williams.

Selon un communiqué de la présidence tunisienne, le chef de l’Etat, Kais Saïed, a exprimé sa satisfaction pour le couronnement du processus de coordination et de concertation entre la Tunisie et la Mission de l’ONU par le choix de la Tunisie pour accueillir la réunion des belligérants libyens, « en vue de reprendre le processus politique ». Il a souligné la disposition de son pays à « mettre toutes ses possibilités matérielles et humaines nécessaires pour contribuer au succès de cette importante échéance ».

De son côté, Stephanie Williams a informé le président de la République des conclusions des rounds du dialogue issus du processus de Berlin. Elle a exposé en outre les préparatifs de la Mission d’appui des Nations unies en Libye, en prévision de cet événement majeur, en remerciant le chef de l’Etat et la Tunisie pour « le grand intérêt à la réussite du dialogue inter-libyen ». Elle s’est félicitée de la volonté qu’elle a ressentie auprès des Libyens pour la réalisation de la réconciliation nationale, en considérant que le dialogue que va accueillir la Tunisie constitue « une véritable opportunité pour l’avancement du processus politique ». Rappelons que le chef de l’Etat tunisien, qui avait reçu au mois de septembre dernier Stéphanie Williams, avait souligné la volonté de son pays à contribuer à la relance du processus politique en accueillant un dialogue national regroupant les différents protagonistes libyens.

Y.R.Nz.

LIONS CLUBS INTERNATIONAL

Gervais Loëmbe élu “Gouverneur du district 103 Centre”

L’Assemblée Générale d’automne du Lions Clubs International du samedi 10 octobre a porté le Franco-congolais, Gervais Loëmbe au poste de Gouverneur de district Centre 2021-2022. Il succède à ce poste à Françoise Borrat.

C’est dans la “Ville d’art et d’histoire” de Loches, dans le département d’Indre et Loire, que Gervais Loëmbe, jusqu’alors 1er vice-Gouverneur, a accédé au poste de Gouverneur de district Centre. C’est le 1er juillet 2021 que le nouveau représentant du club service international de bénévoles du territoire Val-de-Loire et de Bourgogne prendra ses fonctions.

“C’est un grand moment ! Le Lions est quelque chose d’important pour Orléans, ma ville de résidence, et certainement pour le Congo, mon pays d’origine”, s’est félicité le Franco-Congolais. Dans son nouveau rôle de gouverneur, il rejoint en France une dizaine d’autres Gouverneurs pour la gestion, en chiffres, de près de 27 000 adhérents, 1200 clubs et environ 1 400 000 membres au titre de bénévolat et un budget à gérer de 20 millions d’euros. Les actions du Lions Club connues à ce jour s’étendent de la lutte contre la cécité à tra-



vers le monde, l’accompagnement de la jeunesse, l’accès à la culture, jusqu’à l’instauration du “mieux-vivre ensemble”. Durant son mandat, Gervais Loëmbe compte œuvrer sur des thématiques qui lui sont chères, entre autres la jeunesse et la Francophonie. Il en aura la responsabilité au niveau national auprès de ses pairs. À en croire ses propos, en respect de l’esprit de compréhension et d’amitié du Lions Club, il s’engagera, dans ses nouvelles fonctions, à parfaire ce qu’il a déjà réussi dans le passé et à faire étendre crescendo le plan d’action. Il promet de ne pas oublier l’Afrique en général, et plus particulièrement le Congo. En ligne de mire, rétablir le lien durable entre la France et l’Afrique. Il compte sur les jeunes d’ici et d’ailleurs à travers la Francophonie “pour lesquels je me doute qu’un événement important se tiendra à Orléans à l’horizon 2022”, a-t-il confié.

Marie Alfred Ngoma

MALI

La CEDEAO satisfaite de la mise en œuvre de la transition

Au terme d’une visite, le 11 octobre à Bamako, le président en exercice de la Communauté des États de l’Afrique de l’Ouest, Nana Akufo-Addo, se dit optimiste sur la suite de la transition.

Lors d’une brève conférence de presse, le président Ghanéen a expliqué avoir « bon espoir » que les nouvelles autorités de transition maliennes respectent leurs engagements. « Pour le moment, toutes les actions entreprises par les autorités de transition nous donnent bon espoir qu’elles tiennent les engagements pris envers nous », a déclaré Nana Akufo-Addo qui était accompagné de l’ancien président nigérian, le médiateur Goodluck Jonathan, et du président de la Commission de la CEDEAO, Jean-Claude Kassi Brou.

La visite avait pour objectif de faire le point de la transition avec les nouvelles autorités du Mali. Avant d’en arriver à ces conclusions, Nana Akufo-Addo a rencontré le président de transition Bah N’Daw, et son vice-président, le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta. Il s’est également entretenu avec le Premier ministre de transition, Moctar Ouane, ancien ministre des Affaires étrangères et diplomate de carrière. Le président en exercice de la

CEDEAO, qui entrevoit déjà la suite de sa mission, a exhorté les autorités de la transition « à finaliser le calendrier du processus électoral pour arriver aux élections présidentielle et parlementaires dans le délai indiqué ». En effet, le calendrier de la transition s’est accéléré ces deux dernières semaines au

« Pour le moment, toutes les actions entreprises par les autorités de transition nous donnent bon espoir qu’elles tiennent les engagements pris envers nous »

Mali. Comme le réclamait la Communauté internationale, ils ont désigné un civil pour présider la transition et ont renoncé à ce que son vice-président, le colonel Assimi Goïta, puisse le remplacer en cas d’empêchement. Au lendemain de la formation d’un gouvernement de transition, le 5 octobre, la CEDEAO a donc levé les sanctions, comprenant un embargo com-

mercial et financier, imposées au Mali le 20 août, deux jours après le putsch qui a renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta. Les dirigeants de la CEDEAO avaient indiqué « prendre en compte » des « avancées notables vers la normalisation constitutionnelle » pour lever ces sanctions. Les colonels se sont aussi engagés à rendre le pouvoir à des dirigeants civils élus au terme d’une période de transition d’une durée maximale de dix huit mois. Dans le sillage de la CEDEAO, le Conseil de paix et de sécurité de l’Union africaine (UA) a également décidé de lever la suspension du Mali de l’organisation continentale, imposée le 19 août. Le président ghanéen a également rencontré l’ex-Premier ministre Boubou Cissé, libéré la semaine dernière par la junte. Cette libération était une des exigences de la CEDEAO. La dissolution de la junte, une autre exigence n’a, en revanche, pas encore été satisfaite ni officiellement été évoquée pendant la visite.

Yvette Reine Nzaba

SANTÉ

La réforme pharmaceutique en débat entre les tenanciers de ce secteur

Les pharmaciens du Congo se sont réunis pour envisager des réformes de leur secteur d'activités et mettre en œuvre certaines directives du ministère de la Santé.

Pour réorganiser ce secteur, les pharmatiens du Congo plaident pour la révision et l'adoption de la loi pharmaceutique par l'assemblée nationale, la création d'un laboratoire de contrôle de qualité de médicaments, et se sont félicités de la décision relative à l'usage de l'ordonnancier à l'officine.

« La réforme pharmaceutique est basée sur cinq piliers. Actuellement, les pharmaciens sont informés de la mise en place d'une commission et se préparent à jouer leur partition. Nous souhaitons que l'Etat nous aide à mettre en place un laboratoire pharmaceutique comme ce fût le cas de celui créé en 1976 et disparu après les troubles de 1997 », a expliqué Boniface Okouya, président des pharmaciens.

En effet, un laboratoire pharmaceutique se charge d'effectuer des recherches pour la mise au point de nouveaux médicaments ou des produits assimilés à des produits de santé par exemple les crèmes



Le docteur Boniface Okouya (à gauche), président des pharmaciens/Adiac pour nous de sélectionner les médicaments qui sont les plus ordinaires utilisés pour les pathologies courantes et qui sont vendus à de très bons prix. Actuellement, nous avons une panoplie d'antipaludéens et d'anti-inflammatoires », a indiqué le

solaires, antimoustiques et autres produits de première nécessité. Les pharmaciens ont également examiné les dossiers, de la formation continue des agents de ce secteur d'activités et celui de la pharmacovigilance qui consiste à enregistrer et évaluer les effets se-

condaires, en particulier les effets indésirables, résultant de l'utilisation des médicaments. « La huitième édition de la liste nationale des médicaments essentiels vient d'être publiée et préfacée par madame la ministre de la Santé. Il important

président des pharmaciens. Vingt-cinq ans après, l'Etat congolais exige, à nouveau de remettre, l'usage de l'ordonnancier à l'officine. « C'est-à-dire tous les médicaments de lignes I et II avant de sortir de l'officine, doivent d'abord être prescrits sur une ordonnance par un médecin généraliste ou un spécialiste. L'initiative du ministère de la Santé est d'ailleurs saluée par l'OMS et l'Organisation de coordination pour la lutte contre les endémies en Afrique centrale (OCCEAC) », a ajouté Boniface Okouya.

Signalons qu'au terme de la rencontre, plusieurs questions pédagogiques et déontologiques ont été aussi examinées entre les pharmaciens. Un pharmacien est un professionnel de la santé, spécialiste du médicament, dont le rôle consiste à assurer la conformité de la prise en charge pharmaceutique et l'éducation thérapeutique du patient.

Fortuné Ibara

INVESTISSEMENT

La BAD plaide pour des partenariats stratégiques avec les entreprises nordiques

Lors d'un webinaire, le 8 octobre, le vice-président de la Banque africaine de développement, chargé du secteur privé, des infrastructures et de l'industrialisation, Solomon Quaynor, a fait un plaidoyer, par visioconférence, en faveur des investissements à caractère stratégique en Afrique

Des membres de l'association des entreprises nordiques et africaines (NABA) ont également pris part à cette réunion virtuelle, organisée par le ministère norvégien des Affaires étrangères, la NABA (Nordic African Business Association), l'entreprise européenne basée à Oslo, Scatec Solar, et l'institution financière Africa Finance Corporation. Elle visait à mettre en lien les entreprises du nord de l'Europe avec le continent Africain.

Solomon Quaynor s'est adressé, notamment, à des représentants d'entreprises nordiques, des secteurs public et privé. Dans son exposé, il a souligné que, « le mandat de la Banque visant à stimuler le développement économique durable et les progrès sociaux sur le continent a permis de lever neuf milliards de dollars de prêts commerciaux à des conditions concessionnelles en 2019 ». Ces prêts, a-t-il ajouté, ont été affectés à la réalisation des priorités stratégiques de la Banque, les « High5 », à travers des activités transversales clés : intégration de la dimension genre, appui aux marchés fragiles et projets respectueux du climat. « Au moins un quart des ressources a été dirigé vers le secteur privé », a précisé Solomon Quaynor.

L'un des exemples de ces affectations est celui de la mine et du port de Boké en Guinée, présenté comme projet « véritablement transformateur ». Ce projet, qui intègre des infrastructures destinées à une exploitation minière, auxquelles se sont ajoutées des infrastructures de transport connexes, a bénéficié d'un prêt de

premier rang de la Banque africaine de développement d'un montant d'environ cent millions de dollars, avec un délai de remboursement de quatorze ans, dont une période de grâce maximale de trois ans.

Le projet devrait accroître de quatre cent millions de dollars le PIB de la Guinée et de trois cent millions de dollars la balance commerciale du pays chaque année au cours de la phase opérationnelle. Plus de quatre mille emplois seront créés au cours de sa phase de construction, ainsi que sept cent emplois permanents et mille cinq cent emplois temporaires au cours de sa phase opérationnelle.

Les projets agro industriels pour lesquels la Banque sollicite l'appui de ses partenaires nordiques comprendront ceux à forte valeur ajoutée, et compétitive, liés à des produits tels que le cacao, le coton ou l'élevage. Leur mise en œuvre devrait tirer partie de l'accord signé sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), qui va créer un vaste marché unique de 1,2 milliard de personnes. Ils ajouteront de la valeur et « permettront à la production africaine de participer davantage à ces chaînes de valeur et d'augmenter les emplois et les revenus du secteur privé et de l'économie africaine », a déclaré Solomon Quaynor.

Relever les défis aux projets de financement et de bancabilité Solomon Quaynor a rassuré les participants sur le fait que la question de la bancabilité est toujours prise en compte. Elle comprend les risques liés au marché, à la rentabilité et à la trésorerie, l'absence d'un environnement propice à l'investis-

sement, les évaluations d'impact environnemental et social (ÉIES) de qualité et les questions relatives à l'intégrité des promoteurs et des contractants.

Certaines questions ont concerné la disponibilité des financements des projets cités pour les investisseurs, les financements commerciaux et la possibilité pour la Banque de financer des projets touristiques. Le vice-président a expliqué que, la Banque apporte son soutien à tous les projets qui favorisent le développement économique, mais elle a décidé d'être sélective et de se concentrer sur les domaines où elle détient un avantage « comparatif ».

« La Banque est dorénavant plus sélective et cible de grands projets d'industrialisation transformatrice. Nous appuyons également les institutions financières afin de soutenir indirectement de petits projets. Nous allons également faire davantage pour maximiser nos prêts directs en utilisant des garanties afin d'attirer d'autres investisseurs privés », a-t-il poursuivi.

Dans des domaines comme les énergies renouvelables hors réseau, le vice-président a précisé qu'ils apportent leur soutien à travers des plateformes comme le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA). « Il nous faut des projets bancables et des plans d'affaires crédibles, et nous devons nous assurer que les ESG (critères environnementaux, sociaux et gouvernementaux) et les travaux de conformité ont été réalisés », a-t-il conclu.

Yvette Reine Nzaba

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ONU plaide pour des systèmes alimentaires inclusifs

A l'occasion du lancement, le 12 octobre, de la semaine mondiale de l'alimentation, le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, a alerté sur la fragilité des systèmes alimentaires mis en place.

« Les systèmes alimentaires sont l'une des principales raisons pour lesquelles nous ne parvenons pas à rester dans les limites écologiques de notre planète », a déclaré le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, qui estime que les systèmes alimentaires qui ont un impact profond sur les économies, la santé et l'environnement feront l'objet d'un sommet mondial. La semaine mondiale de l'alimentation qui prendra fin le 18 octobre culminera avec la Journée mondiale de l'alimentation célébrée le 16 octobre. Mais le secrétaire général a souligné que ces mêmes systèmes alimentaires peuvent aussi être déterminants dans la lutte contre la crise climatique, en permettant de contrer la perte de la biodiversité et d'édifier des sociétés plus saines. « Cette année, la pandémie de Covid-19 a mis en évidence la fragilité de nos systèmes alimentaires », a dit Antonio Guterres, rappelant que des millions de personnes sont venues grossir les rangs des affamés alors que des millions d'emplois ont été perdus et que l'urgence climatique mondiale s'emballe.

Sommet mondial sur les systèmes alimentaires en 2021

Pour aborder ces questions, le chef de l'ONU entend convoquer, l'année prochaine, un sommet sur les systèmes alimentaires. Le but de ce sommet est de maximiser les avantages d'une approche des systèmes alimentaires dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de relever les défis des changements climatiques. Pour le secrétaire général, il s'agira d'un « sommet des peuples » et d'un

« sommet des solutions ».

La réflexion sur les systèmes alimentaires qui est « axée sur l'action » se déroulera en deux temps. A commencer par une réunion préparatoire à Rome en Italie, siège des agences alimentaires de l'ONU (FAO, PAM et FIDA). « Cette réunion qui s'appuiera sur des dialogues ouverts à toutes et à tous, au niveau national et régional, permettra de définir des actions audacieuses pour des systèmes alimentaires inclusifs et durables », a précisé le secrétaire général.

Dans un second temps, les Nations unies organiseront le sommet sur les systèmes alimentaires pour attirer l'attention de tous les dirigeants mondiaux sur cette question. « Si nous voulons des systèmes alimentaires inclusifs et durables, nous devons nous engager et agir au niveau mondial », a affirmé le chef de l'ONU, exhortant tout le monde à prendre part à cette réflexion.

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable est le second des dix-sept objectifs de développement durable (ODD). Selon les Nations unies, le monde n'est pas sur la bonne voie pour atteindre cet objectif de « Faim Zéro » d'ici à 2030. Si les tendances récentes se poursuivent, le nombre de personnes touchées par la faim dépasserait huit cent quarante millions d'ici à 2030. L'ONU, à travers son Programme alimentaire mondial qui vient de recevoir le Prix Nobel de la paix 2020, est engagée à lutter contre cette insécurité alimentaire « domageable à tous ».

Y.R.Nz.



Sous le haut patronage du Ministre d'Etat,
Ministre de l'économie, de l'industrie
et du portefeuille public



SALON AFRICAIN DE L'INVENTION ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE 8ÈME ÉDITION

Le grand rendez-vous des inventeurs et entreprises innovantes

**PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE,
INNOVATION ET DÉFIS SANITAIRES**

15-17 OCTOBRE 2020

Palais des Congrès, Brazzaville



+242 06 666 62 29 +237 699 18 17 77

oapi.int OAPI_TWIT oapi@oapi.int

www.oapi.int

UNIVERSITÉ DENIS SASSOU-N’GUESSO

La rentrée académique 2020-2021 se précise

Reçu en audience le 13 octobre par le président de l’Assemblée nationale, Isidore Mvouba, le coordonnateur du comité de pilotage de l’Université Denis Sassou-N’Guesso (UDSN) de Kintélé, le Pr Théophile Obenga, a indiqué que la structure était prête à environ 95%.

La rentrée académique 2020-2021 au niveau de la deuxième université publique du Congo est envisagée pour le début de l’année prochaine. Coordonnateur du comité de pilotage mis en place pour préparer cette rentrée, le Pr Théophile Obenga a informé Isidore Mvouba du niveau d’exécution des travaux de construction de cette université, notamment les aspects administratifs et réglementaires.

« Je crois que nous sommes presque prêts à 95%. Donc, si on fait des efforts, les uns et les autres, nous allons donner cette belle structure à la jeunesse congolaise et africaine. Le président de la République a construit cette université pour offrir à la jeunesse un enseignement supérieur de très haute qualité », a-t-il expliqué à la presse. S’agissant de la réception des premiers étudiants, Théophile Obenga a annon-



Isidore Mvouba s’entretenant avec Théophile Obenga/Dho

cé que cela pourrait avoir lieu tel que prévu d’autant plus que les textes élaborés n’attendent plus que d’être examinés et approuvés en conseil des ministres. Après, s’en suivra la nomination des responsables devant gérer cet établissement.

« Je crois que nous sommes presque prêts à 95%. Donc, si on fait des efforts, les uns et les autres, nous allons donner cette belle structure à la jeunesse congolaise et africaine. Le président de la République a construit cette université pour offrir à la jeunesse un enseignement supérieur de très haute qualité »

« Je crois que tout est possible, il suffit de travailler, de s’appliquer. Il faut le dévouement, la rigueur et au bout du compte vous avez le succès. Le peuple congolais a toujours montré des qualités héroïques dans le passé. Nous avons fait de belles choses dans ce pays, il n’y a pas de raison de ne pas réussir une université », a-t-il assuré, précisant que la structure a été largement équipée.

Les défis à venir étant énormes et complexes, Théophile Obenga, a souligné la nécessité de former des jeunes capables de les affronter. Notons que dans un communiqué rendu public le 12 octobre, le coordonnateur du comité de pilotage de cette université a dévoilé le calendrier de dépôt des dossiers pour les étudiants désireux de s’inscrire. Ce calendrier couvre la période allant du 15 au 21 octobre 2020.

Parfait Wilfried Douniama et Oslie Eone Gaiko (Stagiaire)

CÉMAC

Des investisseurs intéressés par le projet du barrage de Chollet

D’un coût estimé à 1,3 milliard de dollars, le barrage de Chollet, à la frontière entre le Cameroun et la République du Congo, est un projet de centrale hydroélectrique d’une capacité de 600 MW. En séjour en Europe, les dirigeants de la sous-région ont pu séduire des hommes d’affaires qui se sont dits prêts à financer ce barrage, ainsi que d’autres projets intégrateurs.

Le barrage de Chollet figure parmi les cinq projets intégrateurs que la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cémac), à travers son Programme de réformes économiques et financières (PREF-CEMAC), tente de mobiliser des investisseurs notamment européens. Celui-ci a été lancé depuis 2010, via la signature d’un protocole d’accord par les chefs d’État du Congo et du Cameroun. Il sera construit sur la rivière Dja/Ngoko. Deux lignes à haute tension d’évacuation d’énergie sont prévues : une de 700km au Cameroun et l’autre de 1500km au Congo. Le projet prévoit également d’alimenter les autres pays voisins comme la République centrafricaine, le Gabon et la Guinée équatoriale. La crise sanitaire de Covid-19 a sans doute retardé l’évolution du dossier puisque le processus d’appel d’offres international restreint est quasiment bouclé. Pour le secrétaire permanent du REF-CEMAC, Michel-Cyr Djiena Wembou, l’offensive internationale menée du 5 au 9



La partie Cémac s’entretenant avec des investisseurs français/DR

octobre en France a été un succès. « Le bilan est positif en ce sens que nous avons eu des manifestations d’intérêt pour des projets qui peuvent être montés sous forme de partenariat public-privé. Cela signifie qu’un développeur ou un investisseur privé peut venir monter son projet qui sera informé sous forme de BOT (Construction-exploitation Transfert), avec à la clé un contrat de concession sans

incidence sur les budgets des Etats », a signifié Michel-Cyr Djiena Wembou. En outre, le Fonds d’appui au développement communautaire s’est engagé en faveur de l’Université inter-État Cameroun/Congo et a annoncé la mise à disposition pour l’année prochaine des fonds nécessaires pour le fonctionnement des deux établissements : l’école supérieure internationale de

génie numérique basée à Sang-mélima (côté Cameroun) et l’école de l’agroforesterie, des sciences et technologies appliquées basée à Ouesso (Congo). Cet établissement est aussi ouvert aux étudiants des autres pays d’Afrique et du monde. Une autre faculté consacrée à la formation aux métiers du bois et le siège de cette université sont en cours de construction à Ouesso, au nord de la République du

Congo. À en croire le secrétaire permanent du PREF-CEMAC, un pas important a été franchi vers la consolidation des activités de l’université inter-État. « Nous attendons la phase de la conclusion et du début des négociations », a-t-il dit. Par ailleurs, les investisseurs se sont intéressés aux projets de construction d’un port sec à Dolisie, au sud Congo, d’un autre port sec à Beloko, à l’ouest de la Centrafrique, et au projet d’interconnexion électrique entre le Cameroun et le Tchad. En rappel, la mission des autorités de la Cémac a été conduite par le ministre de l’Économie, de l’Industrie et du Portefeuille public, Gilbert Ondongo, qui assure la présidence du PREF-CEMAC. Il était accompagné de ses homologues centrafricain Félix Moloua, gabonais Jean Marie Ogandaga, tchadien Tahir Hamid Ngulin, ainsi que du président de la Banque de développement des États de l’Afrique centrale, Fortunato Mbo Nchama.

Fiacre Kombo

AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL : AAON 004

No: F-AON-004-LNSP-CGMP-2020

Fourniture et livraison à Brazzaville des caméras de surveillance, de matériels de sécurité incendie et de contrôle de présences au Laboratoire National de santé Publique

- 1.Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans la semaine africaine, les dépêches de Brazzaville et le Patriote du 09 octobre 2020
- 2.Le Laboratoire National de Santé Publique a obtenu dans le cadre du Budget de l'Etat congolais des fonds, afin de financer son budget d'investissement exercice 2020, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché acquisition de caméras de surveillance, de matériels de sécurité incendie et de contrôle de présences.
- 3.Le Laboratoire National de Santé Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir : acquisition de caméras de surveillance, de matériels de sécurité incendie et de contrôle de présences et services connexes
- 4.La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
- 5.Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Laboratoire National de Santé Publique et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville de 09 heures 00 à 14 heures 00.
- 6.Les exigences en matière de qualification sont : voir DPAOn° 5.1 du présent DAO. Une marge de préférence applicable à certaines fournitures fabriquées dans les Etats membres de la CEMAC sera octroyée aux candidats éligibles. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.
- 7.Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-après : Laboratoire National de Santé Publique. Boulevard

- Denis SASSOU NGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville, République du Congo contre un paiement7 non remboursable de 150.000 FCFA. La méthode de paiement sera paiement en espèces contre remise d'un reçu8. Le document d'Appel d'offres sera adressé par dépôt du dossier physique en format papier et électronique.
- 8.Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, République du Congo, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville au plus tard le 09 novembre 2020 à 12 heures. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- 9.Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse ci-après Laboratoire National de Santé Publique, Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, Face Palais du peuple, centre-ville Brazzaville République du Congo au plus tard le 09 Novembre 2020 à 13 heures. Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de 2.900.000 FCFA. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission. L'adresse à laquelle est fait référence ci-dessus est :
- Bureau : Laboratoire National de santé Publique
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO, face Palais du peuple centre-ville
République du Congo
Téléphone : (00 242) 06 658 55 27 / 06 666 51 78
E-mail: fabien.niama@gmail.com
/justinbayeckolangouma@yahoo.fr

Fait à Brazzaville, le 08 Octobre 2020
Le Président de la Cellule de Gestion des Marchés Publics
Pr. Fabien Roch NIAMA

APPEL A MANIFESTATION D’INTERETS (AMI)

La Commission Climat du Bassin du Congo (CCBC) lance un Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) pour la sélection d’une Banque de Développement chargée de l’ouverture et de la gestion d’une ligne de financement « Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ».

Les dossiers complets de manifestation d’intérêt devront être envoyés à l’adresse suivante : contact@ccbc-cbcc.org au plus tard le 04 janvier 2021 à 15 heures, heure de Brazzaville.

Les candidats retenus après la phase de présélection seront informés par email/téléphone.

La CCBC se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel à manifestation d’intérêt sans préjudice.

Les candidats pourront accéder aux éléments d’informations auxquels fait référence l’appel à manifestation d’intérêt, en contactant le Secrétariat de la Commission Climat du Bassin du Congo à l’adresse e-mail suivante : contact@ccbc-cbcc.org tous les jours ouvrable de 8h à 15h.

AVIS DE RECRUTEMENT

- Une institution financière de la place recrute poste 1: comptable (Comptabilité Générale)
- MISSIONS:**
- Participer à la tenue de la comptabilité générale;
 - Organiser, superviser et tenir la comptabilité des immobilisations;
 - Mettre en œuvre l’étiquetage des immobilisations.
- PROFIL RECHERCHE:**
- Obtenir la liste des immobilisations à ventiler;
 - Analyser les pièces comptables et trancher sur la comptabilisation en Immobilisations fermes ou non;
 - Dans le cas des immobilisations fermes, enregistrer sur le logiciel « Amplitude_Asset »; dans le cas contraire faire des régularisations appropriées;
 - Editer la liste des immobilisations acquises;
 - Editer l’Etat de synthèse des immobilisations;
 - Préparer les imputations comptables et enregistrer dans Amplitude Banque;
 - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les acquisitions;
 - Faire la mise à jour des immobilisations en cours;
 - Faire le cadrage Etat de synthèse / Comptabilité sur les cessions;
 - Réviser la liste des inventaires des immobilisations chaque fin de semestre;
 - Participer aux inventaires physiques des immobilisations et mettre en œuvre l’étiquetage des immobilisations inventoriées chaque fin de semestre;
 - Participer à la réception, au stockage et à la mise en service des immobilisations commandées;
 - Autres tâches:
 - Recevoir les pièces comptables de toutes natures d’opérations à passer manuellement;
 - Préparer, saisir dans Amplitude et faire valider auprès du superviseur les imputations comptables à passer manuellement
 - Participer à toutes autres tâches qui vous

- serons confiées.
- Savoir-faire
 - Savoir préparer une mission d’Audit sur les comptes...
 - Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
 - Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC
 - Connaître Les Normes OHADA;
 - Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
 - La connaissance du logiciel « Amplitude Asset » serait un avantage;
 - Savoir-être:
 - Avoir le sens de la confidentialité et de l’éthique;
 - Etre rigoureux et méthodique;
 - Avoir une bonne capacité de gestion;
 - Avoir un esprit de synthèse et d’analyse;
 - Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

- QUALIFICATIONS/EXPERIENCES**
- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d’au moins trois (03) ans dans le métier au sein d’un cabinet d’expertise comptable ou d’une banque.

- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:**
- CV accompagné d’une photo et d’une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l’adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

AVIS DE RECRUTEMENT

- Une institution financière de la place recrute poste 2: Fiscalité
- MISSIONS:**
- Mettre en place une veille fiscale;
 - Faire des analyses fiscales en amont et donner des avis internes ou conseils;
 - Faire des analyses fiscales en aval et procéder aux déclarations et paiements mensuels des impôts et taxes;
 - Tenir correctement le dossier fiscal et participer aux VGC des missions d’impôts.
 - Faire le contrôle comptable.
- PROFIL RECHERCHE:**
- Faire des analyses fiscales avant signatures de tout contrat de bail et sur toutes autres prestations externalisées;
 - Faire des analyses fiscales avant signatures de toute convention avec la clientèle ou tout autre tiers;
 - Préparer mensuellement les déclarations de tout impôt et taxe;
 - Déclarer et Payer mensuellement tout impôt et taxe dû;
 - Etablir et Déposer à l’Administration fiscale la DAS;
 - Déterminer le résultat Fiscal chaque année, liquider et faire la déclaration de l’IS;
 - Autres tâches:
 - Contrôler les déclarations sociales de chaque mois;
 - Faire le cadrage chaque mois entre déclarations Fiscales/Sociales et la comptabilité;
 - Participer à toutes autres tâches qui vous serons confiées.
- Savoir-faire:**
- Savoir préparer une mission d’Audit ou contrôle en fiscalité...
 - Connaître et avoir la pratique de la réglementation COBAC;

- Connaître les Normes OHADA;
 - Maîtriser le code Général des Impôts et tout autre législation en matière des impôts et taxes;
 - Avoir la maîtrise du pack office (Excel, power point,...);
 - La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout
- Savoir-être:**
- Avoir le sens de la confidentialité et de l’éthique;
 - Etre rigoureux et méthodique;
 - Avoir une bonne capacité de gestion;
 - Avoir un esprit de synthèse et d’analyse;
 - Etre patient, courtois et avoir une écoute active.

- QUALIFICATIONS/EXPERIENCES**
- formation universitaire BAC+3 en finances et comptabilité ou diplôme équivalent avec une expérience d’au moins cinq (05) ans dans le métier au sein d’un cabinet d’expertise comptable/de fiscalité ou d’une banque;

- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE:**
- CV accompagné d’une photo et d’une lettre de motivation
 - Références des deux précédents employeurs (le cas échéant)
- Les dossiers de candidature devront être envoyés à l’adresse suivante : recrutement.talent@yahoo.com au plus tard le 12 Octobre 2020 à 17h00
- Aucun dossier ne sera pris en compte dépasser ce délai.
- NB: seuls les candidats (es) présélectionnés (es) seront convoqués(es) pour passer le test et les entretiens. Les dossiers de candidatures ne seront pas retournés.

RECETTES FORESTIÈRES

Renforcer le système de collecte des taxes

Les parties impliquées dans la gestion des recettes forestières, à savoir les directions générales de l'Economie forestière, des Impôts et des domaines, des douanes et des droits indirects ainsi que celle des travaux publics échantent, du 13 au 15 octobre à Brazzaville, sur les meilleures options à adopter en vue d'améliorer le système de collecte actuel.

Organisé par le Projet des réformes intégrés du secteur public (Prisp), cet atelier vise une meilleure sensibilisation des acteurs concernés dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'audit fiscal du secteur forestier

En rapport avec cet objectif, le Congo et la Banque mondiale ont récemment recommandé une étude dont les résultats montrent que les rôles assignés aux structures chargées de l'animation du secteur forestier ne sont pas opérants ou représentent des faiblesses importantes qui impactent l'efficacité du système de collecte des taxes issues de l'exploitation forestière.

« Il nous faut pallier à ce manquement afin que la fiscalité forestière du Congo contribue efficacement aux côtés d'autres secteurs d'activités au service de l'Etat », a déclaré le directeur général des Impôts, Ludovic Itoua, ouvrant les travaux dudit atelier.

Selon lui, la politique fiscale dans un pays reste un maillon essentiel des ressources qui contribuent au budget de l'Etat. Elle est un des outils majeurs de souveraineté pour bâtir une économie forte capable de faire face aux nombreux besoins de développement.

Parmi les ressources naturelles devant contribuer de façon substantielle et durable à cet objectif

de développement, figure le bassin forestier du Congo, écosystème forestier représentant 65% du territoire national regroupant une importante réserve de bois de production et d'autres produits ligneux et non ligneux. Malheureusement, il y contribue faiblement.

Outre cet atelier, le Prisp, projet co-financé par le Congo et la Banque mondiale organise actuellement une formation au profit des agents publics de contrôle sur les normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques révisées.

Lopelle Mboussa Gassia et Diachiley Massamba

DROITS HUMAINS

L'ACAT Congo œuvre pour l'abolition de la peine de mort

L'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) a organisé le 10 octobre à Brazzaville, une conférence-débat sur la nécessité d'abolir la peine capitale en République du Congo.

Cet échange avait pour objectif de sensibiliser les parlementaires à la vulgarisation du deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort (OP2) et de faciliter la compréhension de cet instrument en vue de son appropriation.

Il a été organisé dans le cadre de la célébration de la journée mondiale de l'abolition de la peine de mort. Pour le président de l'ACAT-Congo, Christian Loubassou, cette journée a permis de célébrer le parachèvement d'un long processus vers l'abolition de la peine de mort au Congo.

Selon lui en effet, ce processus ayant débuté en 1982 avec le

début du moratoire sur les exécutions capitales, va se terminer cette année par la ratification du deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort (OP2) au niveau des deux chambres du parlement congolais.

Les parlementaires, les représentants du ministère en charge de la Justice et de la Commission nationale des droits de l'homme, ainsi que des partisans de l'abolition de la peine de mort au Congo ont échangé sur cet instrument considéré comme le seul traité international interdisant explicitement les exécutions capitales.

Les participants à cette rencontre

ont également évoqué les défis à relever pour l'appropriation de ce texte par la population congolaise. Le Congo étant dans la phase de ratification du deuxième protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant l'abolition de la peine de mort.

Hormis le thème central, les débats ont aussi achoppé autour des thématiques telles l'expérience de la République du Congo pour parvenir à l'abolition et à la sécurisation de la peine de mort ; bref aperçu de l'OP2 et la nécessité pour les parlementaires congolais de le ratifier ; quels défis pour les parlementaires congolais après la ratification de l'OP2.

G.O

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Des conseillers municipaux à l'écoute des populations de Djiri

Les élus locaux du départementaux de Brazzaville ont eu le 10 octobre, une rencontre citoyenne avec les habitants du neuvième arrondissement, Djiri, sur le thème: « le mieux vivre en période de Covid-19 et la délinquance en milieu juvénile ».

Les conseillers Gerry Mbimba, Marlin Dominique Okemba Djomba et Gilles Latran Ngabangu ont expliqué aux populations l'importance des mesures barrières, ainsi que le minimum d'organisation en famille ou dans les quartiers.

Les populations ont évoqué, à leur tour, le phénomène d'insécurité, des effectifs pléthoriques dans les bus de la société de transport public urbain et le manque d'eau potable au quartier Congo-Chine.

« La délinquance juvénile est une affaire dont les parents doivent s'impliquer davantage

parce que les auteurs sont nos enfants et nos frères C'est un problème d'éducation auquel nous devons chercher des solutions ensemble. Vous pouvez dénoncer les délinquants cachés dans vos foyers », a indiqué Gilles Latran Ngabangu.

S'agissant de la route menant au quartier Jacques Opangault et des autres préoccupations, les trois conseillers départementaux et municipaux ont promis d'inscrire ces deux sujets à l'ordre du jour d'une prochaine session de l'assemblée locale de Brazzaville.

« Il est bien d'écouter nos populations. Il est aussi bien de

faire le plaidoyer à différents niveaux administratifs suivant les préoccupations des populations », a ajouté Gerry Mbimba. Pour sa part, Marlin Dominique Okemba Djomba s'est félicité des échanges interactifs et de l'intérêt que les populations accordent à ce genre de débats.

Au terme des entretiens, les trois conseillers ont remis du matériel didactique et un lot de matériel de protection contre la Covid-19 au personnel enseignant évoluant à l'école d'amitié Congo-Chine.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL ET TECHNIQUE

Une rentrée scolaire sous le signe d'une éducation de qualité

« Engagement et persévérance pour la qualité de notre sous-secteur de l'éducation », tel a été le thème sur lequel le sous-secteur de l'enseignement technique et professionnel a placé la rentrée scolaire de l'année 2020-2021.



Le ministre de l'enseignement

Dans le message rendu public le 11 octobre à Brazzaville, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint-Eudes, a formulé un appel aussi bien aux enseignants, aux parents, aux apprenants, qu'aux partenaires de s'engager de nouveau à poursuivre ensemble les efforts dans la quête de la qualité qui va consolider la performance retrouvée afin de donner au sous-secteur ses lettres de noblesse, a-t-il insisté.

« Dans le cadre de l'amélioration de l'offre scolaire, poursuivant les ouvertures l'an dernier des lycées techniques mixtes dans les départements de la Likouala, de la Sangha, de la Cuvette, des Plateaux et du Pool, cette année, avec l'appui de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo, un nouveau lycée technique mixte s'ouvre à Ngoyo, dans le département de Pointe-Noire », a-t-il indiqué.

Aux enseignants et prestataires, le ministre les a assurés de ce que les concertations, au niveau gouvernemental, en vue de trouver une solution à leur situation, sont en cours. « Je vous exhorte à maintenir l'esprit de dialogue dont vous faites montre pour une année scolaire apaisée », a-t-il déclaré.

Par ailleurs, a noté le ministre, votre fonction de chefs d'établissement fait de vous un acteur majeur du système éducatif dans la mesure où elle vous permet de vivre au quotidien la réalité et les évolutions des lieux de formation. En effet, a-t-il poursuivi, pour le ministère, la réponse aux questions susmentionnées sont susceptibles de guider notre action et ainsi nourrir la stratégie de l'Etat en matière de l'éducation et de la formation. Ces données, a-t-il expliqué, vous le savez, doivent permettre aux responsables de prendre les décisions pertinentes et nécessaires au changement et à la modernisation du système éducatif congolais.

Ainsi, a-t-il, poursuivi, la réussite de l'année scolaire, commence dès la première semaine du mois d'octobre, et elle repose, en grande partie, sur vos épaules. « J'attends de vous, a-t-il dit, l'engagement nécessaire pour continuer la dynamique enclenchée l'année dernière qui nous a amené à aborder le virage vers l'excellence malgré la persistance de la covid-19. Ainsi, nous allons poursuivre les actions entamées pour la formation des inspecteurs, des formateurs, la mise à disposition d'ouvrages aux apprenants et aux enseignants, et la formation des chefs d'établissements », a-t-il conclu.

Guillaume Ondzé

NÉCROLOGIE



Les familles Morapenda et Nkodia, la veuve Morapenda née Nkodia Gaétine, informent les parents, amis et connaissances du décès de leur enfant l’adjudant-chef de police Morapenda Matthieu Joao, survenu le dimanche 4 octobre 2020 au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n° 12 bis de la rue 5 Février, derrière la gare ferroviaire non loin de l’église Chapelle des Vainqueurs à Poto-Poto.
L’inhumation aura lieu lundi 19 octobre 2020.

Les familles Edoumba, Ngamokouba et Eyala, ont la profonde douleur de vous informer du décès de leur mère et soeur Alphonsine Mabounia.
La veillée se tient au domicile familial, N° 1259, avenue des 3 Martyrs à Ouenzé (arrêt 753)
L’inhumation à lieu ce 14 octobre 2020 au cimetière La Grâce VIP.



João Mbemba, agent des Dépêches de Brazzaville et famille informent les amis et connaissances du décès de Mme Mafimba née Iboko Obambo Mokanga Edwige, le 22 septembre à Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°74, rue Dahomey à Poto-Poto (arrêt Mucodec, avenue de France).
L’inhumation aura lieu le vendredi 15 octobre à Bouka.



Martial Del Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville et la famille Pembellot informent parents, amis et connaissances du décès le 1^{er} octobre de Patrick Pembellot, alias Pablo Mouchimba.
L’inhumation aura lieu le mercredi 14 octobre 2020, selon le programme qui suit :
9h30 : levée du corps à la morgue municipale ;
10h00 : recueillement sur place ;
11h30 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
13h00 : retour au domicile ;
15h30 : fin de la cérémonie.





LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)
Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**
Présentation d’ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d’écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sissouma N’Guesso
Immeuble Les manguiers (Mplla) Brazzaville République du Congo

Ouvert
08h00 - 18h00 du mardi au dimanche
0972 91 11 11

RELICO 2020

Les écrivains congolais édifient le public

Dix écrivains et poètes ont animé respectivement, le 9 octobre, à la Librairie les Manguiers des Dépêches de Brazzaville, dans le cadre de la quatrième édition de la Relico, trois tables rondes sur le thème « littérature, legs et mémoires », ainsi, leurs ouvrages ont fait l'objet de présentation, de lecture d'extrait et dédicaces.

La première intervention tenue en présence du professeur Théophile Obenga, sous la modération de l'écrivain Pierre Tsemou, a été composée d'Emeraude Kouka, de Renaud Kouoma Kobi et d'Alfred Monique, représentée par son éditeur, Ramsès Bongolo a permis à ces panelistes de faire découvrir leurs ouvrages au public et, partagé leurs avis sur la thématique de l'évènement.

Auteurs d'un ou plusieurs romans et recueils de poèmes, parmi lesquels, « une vie de brimade en terre promise » et « Ah mon temps », d'Alfred Monique ; « Caporal-chef ! mes devoirs et mes déboires », et « A l'orée de ma tête » de Renaud Kouoma Kobi ; « Hérésiarque toute la lyre » d'Emeraude Kouka. Chaque écrivain a édifié le public sur le contenu de leurs œuvres. Pour Ramsès Bongolo, la littérature est le champ de l'imaginaire, de l'expression des passions intérieures, c'est un monde dans un monde mais un monde fait pour voyager, éduquer et enchanter.

Le Legs dit-il, c'est tout ce que nous laissons à la postérité, nos écritures nos réflexions leur servent d'aide, nous devenons pour eux comme des lumières qui les orientent dans leurs recherches, c'est en cela que la litté-

rature devient une mémoire à la fois virtuelle mais physique dans la mesure où elle est écrite noir sur blanc dans un papier.

L'ouvrage de Monique Alfred, « Ah mon temps », relate l'histoire de Moutougisi. Fils d'un roi, il est un élève au comportement bizarre. Irrespectueux, il fait tout ce qui lui semble bon, même si cela est mauvais. Il s'est mal comporté en classe, le professeur s'énerve, le met dehors. L'enseignant s'est souvenu que Moutougisi est fils d'un roi, il se rapproche de lui pour demander des excuses. Moutougisi le reçoit avec arrogance, et commande qu'il lui lèche les pieds....

Passionné de la poésie, Emeraude Kouka pense que « littérature, legs et mémoires », c'est l'approche qui consiste à cartographier l'œuvre littéraire, à lui donner une place de choix en littérature. Le poète s'inspire de différents auteurs du XX^e siècle, des romanciers tant congolais et qu'européens. Il a publié en 2019, un recueil de poèmes «Hérésiarque toute la lyre » aux éditions Le Lys bleu, à Paris, en France.

Prenant la parole, le professeur Théophile Obenga a parlé de l'exigence de l'esthétique, du beau. La



littérature, selon lui, c'est de l'art « de bien faire ce que vous avez à faire. Ne jamais minimiser l'aspect esthétique ; le beau doit être un point commun à tous. Vous devriez faire en sorte que l'œuvre produite séduise le public. Pour qu'il y ait du beau, il suffit de mettre la rigueur dans le travail,

Les écrivains dédicant leurs ouvrages/Adiac accepter la critique, n'écrivez pas seulement pour le Congo, ou pour l'Afrique, mais pour l'univers », a-t-il exhorté

S'agissant de la seconde table ronde, elle a été animée par Chardan Kala, Auguste Mouniaka, Jean Rodrigue Ngakosso et Richard Ballet, avec pour modérateur le poète Huppert

Malanda. Tour à tour, ils ont partagé leurs divers points de vue sur le thème de la quatrième rencontre littéraire du Congo ainsi, leurs œuvres ont été également présentées et dédicées. Parmi lesquelles, « le collier de la mort », « sur la route de l'école » et bien d'autres. Selon Alphonse Chardan Kala « Littérature, legs et mémoires » sont indissociables parce que c'est à travers la littérature, dit-il, que nous transmettons notre vécu aux générations futures, c'est un patrimoine à la fois matériel et immatériel.

Auguste Mouniaka pense qu'au Congo on produit chaque jour un livre. Donc, le livre assure le renforcement des capacités.

Tandis que Roch Cyriaque Galebayi, B G Haubain Mongo et Mireille Opa Elion, intervenants de la troisième rencontre, ont bouclé la série des tables rondes sous l'œil de Ninelle Balenda. Ces auteurs ont aussi partagé leurs expériences sur la thématique, et ils ont procédé à la présentation et à la lecture des extraits de leurs différents ouvrages.

La cinquième édition de la rentrée littéraire du Congo donne rendez-vous du 8 au 10 octobre 2021.

Rosalie Bindika

FORMATION

Festim Brazza veut relancer l'industrie culturelle et touristique au Congo

Après sa participation au séminaire sur le développement intégré de la culture et du tourisme à l'ère post-pandémique organisé par le ministère de la Culture et du Tourisme de Chine en partenariat avec l'Académie centrale de l'administration culturelle, le promoteur-aministrateur général du festival des images de Brazzaville (Festim Brazza), Claudio Sama Kenegui, a annoncé la tenue prochaine des ateliers du secteur privé pour relancer l'industrie culturelle et touristique en République du Congo.



Claudio Sama Kenegui

Festim Brazza, a lancé un appel aux autres experts congolais et étrangers de se rejoindre à eux afin de bien animer et former les cadres congolais. Aussi, il remercie les autorités chinoises et congolaises ainsi que les ambassades accréditées en République du Congo qui, grâce à leur assistance contribue aux efforts de Festim Braezeza dans la promotion du tourisme culturel congolais au delà des frontières.

« Aujourd'hui, cette initiative qui accompagne le gouvernement congolais et ses partenaires défend l'image du Congo devant le concert des nations. Je remercie tous ceux qui nous soutiennent à l'instar de la société nationale des pétroles du Congo, (sponsor officiel de Festim Brazza) qui, dès le début, a cru à notre projet et investi énormément en sa qualité de société citoyenne », a déclaré Claudio Sama Kenegui.

Pour faire rayonner cette initiative, l'ambassade de la République populaire de Chine au Congo entend inscrire Festim Brazza comme expert des questions culturelles et touristiques congolaises.

Bruno Okokana

BOXE DES PHARAONS RÉNOVÉE

La tenue d' une compétition par vidéo à l'étude

Les gestionnaires de la discipline au niveau national veulent s'inspirer de l'expérience internationale pour organiser, si la crise sanitaire perdure, une compétition de katas par vidéo dans le but de respecter les mesures édictées par le gouvernement.



Des pratiquants de la Boxe des pharaons rénovée/Adiac le gouvernement. »

La pandémie du coronavirus a visiblement mis le sport national la tête sous l'eau. Depuis près de sept mois, la pratique des sports de compétitions est suspendue. Le statu quo demeure, obligeant les fédérations à prendre des raccourcis dans le but de contourner cette difficulté imposée par la Covid-19. « Nous avons mis une commission en place pour voir comment la pratique de la boxe des pharaons ne doit pas être freinée à cause de la Covid-19. Il faut une capacité d'adaptation. Là nous sommes en train de regarder les expériences d'ailleurs », a expliqué le président de la Fédération congolaise de boxe des pharaons rénovée.

Jean Samba assure avoir trouvé la bonne formule pour entretenir la forme de ses athlètes et poursuivre en même temps la promotion de la discipline au niveau national, en organisant une compétition de katas qui se déroulera avec les mêmes règles de jeu que la compétition in-

ternationale qu'il a suivie.

« Aujourd'hui, il y a eu une compétition d'un art martial qui s'est faite par vidéo. Les organisateurs ont demandé à tous les pays participants d'envoyer la vidéo de leur champion en ce qui concerne les katas parce qu'on évite les contacts. Chacun de ces champions fait son kata, enregistre la vidéo et l'envoie à la Fédération mondiale. Elle rassemble toutes les vidéos pour voir le pratiquant qui a le mieux répondu aux critères pour décrocher le champion », a expliqué le président de la fédération. Et de poursuivre : « Nous sommes en train de voir toutes ses modalités puisque nous avons aussi des katas dans la Boxe des pharaons. Nous allons former individuellement des compétiteurs dans cette discipline et organiser ces championnats dans cette discipline en tenant compte des mesures barrières telles que préconisées par

Même si la pratique sportive est momentanément suspendue, Jean Samba a assuré qu'administrativement, sa fédération s'est organisée pour qu'elle ne ressente pas le poids que la crise sanitaire a créé. La fédération compte actuellement six ligues départementales, notamment à Brazzaville, Pointe-Noire, Niari, la Bouenza, le Pool et le Kouilou et deux commissions départementales implantées respectivement dans la Lekoumou et la Cuvette. «Nous travaillons et continuerons à travailler pour la promotion de notre discipline au niveau national parce que le Congo est le socle de la Boxe des pharaons rénovée. Il faut qu'elle soit d'abord pratiquée dans tous les départements de notre pays. Ce qui fera que lorsque nous allons la vulgariser vers l'extérieur, il y a déjà un soubassement solide au niveau national », a-t-il déclaré.

James Golden Eloué

RENTRÉE SCOLAIRE

L'Amicale Balou Constant prime 100 meilleurs élèves dans la ville océane

L'ONG Amicale Balou Constant (ABC), qui œuvre pour la promotion de l'élite, a organisé le 11 octobre à Pointe-Noire, prélude à la rentrée scolaire, sa 3e édition de l'émulation scolaire, par une cérémonie de remise des fournitures scolaires à cent meilleurs élèves de tous les niveaux de l'école primaire Balou-Constant et le collège Moé-Poaty.

Placée sous le patronage de Francky Loemba, secrétaire général de la mairie de l'arrondissement 4 Loandjili, la cérémonie au cours de laquelle deux enseignants ont été également primés pour leur contribution distinguée dans la réussite des élèves relève des missions que s'est assignées l'ABC, à savoir encourager les élèves méritant et inciter les apprenants à la culture de l'excellence en milieu scolaire.

Ces meilleurs élèves ont reçu chacun un lot composé, entre autres, de dictionnaire, de livres (français, mathématiques, sciences physiques) au programme, de cahiers et d'ordinateur portable. S'exprimant à l'occasion de cette émulation au nom des membres de l'association, le secrétaire de l'ABC, Francis Renaud Poaty, qui félicitait les récipiendaires a encouragé l'ensemble des élèves de ces deux établissements à redoubler d'efforts pour figurer



Une vue des récipiendaires avec les membres de l'Amicale Balou Constant/DR

au nombre des heureux bénéficiaires lors de la prochaine émulation. Aux parents d'élèves, il les a exhortés à un suivi rigoureux du travail de leurs enfants à travers une étroite collaboration avec les responsables et les enseignants. De son côté, Francky Loba a salué, au nom de l'administrateur maire de Loandjili, cette émulation qu'il considère comme une initiative salvatrice visant à encourager les

« J'invite les directeurs d'écoles sur l'évaluation des élèves qui doit être conduite de manière transparente et compétitive, notamment au niveau des classes d'examen où les meilleurs élèves devraient être aussi admis aux examens d'Etat »,

élèves au travail. « J'invite les directeurs d'écoles sur l'évaluation des élèves qui doit être conduite de manière transparente et compétitive, notamment au niveau des classes d'examen où les meilleurs élèves devraient être aussi admis aux examens d'Etat », a déclaré le secrétaire.

La troisième édition de l'Amicale Balou Constant, qui compte à son sein l'association éponyme, a été rehaussée par la présence de son président François de Paul Backoko, son secrétaire général Francis Renaud Poaty et Amélie Bouity assurant les fonctions de chargée des missions. Pour la réussite cette édition, l'ABC a bénéficié du soutien financier et matériel des sociétés Webb Fontaine Congo, de la Fondation Cœur de Patrice, du conseiller Franck Mapakou et de Bralico comme sponsor officiel.

Guy-Gervais Kitina

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

LES DÉPÊCHES
DE BRICQVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

10, Boulevard Zaire, Kinshasa - Congo

www.adiac.tv

VIE ASSOCIATIVE

Woman Secure récompense les meilleurs élèves de l'école primaire Pambou-Benjamin

La présidente de l'association Woman Secure, Breda Morlin Merveille Bakatoula, a récemment distribué des kits scolaires aux meilleurs élèves de l'année 2019-2020 de l'école primaire Pambou-Benjamin, situé au quartier Mouyondzi, dans le troisième arrondissement de Pointe-Noire.

Encourager l'excellence scolaire et inciter les élèves à plus d'efforts, tel était l'objectif de cette cérémonie de remise de kits complets de fournitures scolaires. Au total, soixante élèves, filles comme garçons, ont été récompensés par l'association Woman Secure pour l'effort fourni au cours de l'année 2019-2020. Visiblement émus, ces élèves ont, par la voix de l'un d'eux, exprimé toute leur gratitude à l'endroit de la présidente de cette association pour son action. Touchés également par cette action, les enseignants ont, quant à eux, remercié chaleureusement le donateur. Dans son mot de circonstance, Breda Morlin Merveille Bakatoula a d'abord encouragé ces meilleurs élèves avant de féliciter les enseignants pour le travail abattu qui a conduit à ces résultats. Aussi a-t-elle- rappelé aux parents l'avantage d'un bon suivi scolaire qui non seulement peut être



Les meilleurs élèves et la présidente de Woman Secure./DR

sanctionné par un bon résultat en fin d'année scolaire mais peut également permettre à l'enfant de voir ses efforts reconnus et récompensés. Dans cette période de crise sanitaire, Breda Morlin Merveille Bakatoula pense que le maintien du lien social devrait être plus que

vital. « *Devant une pandémie d'une telle ampleur, la solidarité et le partage doivent être des valeurs cardinales qui nous permettrons de rester proches malgré la mesure de distanciation physique que nous observons* », a-t-elle dit. En effet, l'action qu'elle vient d'accomplir s'inscrit

dans le cadre du programme de soutien à l'éducation que l'association Woman Secure a mis en œuvre. L'initiative s'est donné pour objectif de contribuer de façon active et participative au renforcement d'initiatives communautaires de développement et de lutte contre toute forme

d'exclusion pour l'émergence d'une société juste et équitable. Créée le 10 mars 2020 à Pointe-Noire, Woman Secure est une association humanitaire à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Elle a pour but de défendre les droits des femmes ainsi que leur autonomisation, l'accès à l'éducation et à la santé des enfants défavorisés. Cette association est née à la suite des diverses observations des violences conjugales et sexistes dont sont victimes les femmes, de leur exclusion dans les instances de décision professionnelles, associatives et politiques, des maltraitances d'enfants et des difficultés d'accessibilité aux soins médicaux ainsi qu'à l'éducation pour les plus démunis. Notons que cette activité s'est déroulée en présence des enseignants, des parents d'élèves et les responsables du quartier Mouyondzi.

Hugues Prosper Mabonzo

MUSIQUE

L'orchestre Tshi - Fumb' met «Biyawula» sur le marché

Le nouvel album du groupe de musique tradi-moderne Tshi - Fumb', Biyawula (les foulards), a été présenté le 10 octobre à l'IFC de la ville océane à travers un point de presse et un concert qui ont permis de faire découvrir la quintessence de ce produit aux titres très moralisateurs et éducateurs.



Photo de famille lors du point de presse/crédit photo Adiac

Prix du meilleur orchestre Pool Malebo music awards reçu en 2019 à Kinshasa et prix Tchikunda 2015, le groupe Tshi-Fumb' qui ne cesse de faire parler de lui s'impose de plus en plus comme l'un des meilleurs groupes tradi-modernes de la ville océane et du Congo. Le point de presse sur son nouvel album Biyawula a eu comme intervenants Sylvie Bayonne, directrice de l'Institut français du Congo (IFC) à Pointe-Noire, Jonas Leli Makosso et Joseph Tchicounda, respectivement manager et directeur technique du groupe. L'activité s'est déroulée en présence des membres de l'orchestre qui ont fait une prestation pour donner un aperçu sur leur nouvel album. Elle a été une occasion pour la presse locale de découvrir et de saisir la quintessence et la richesse de cette œuvre produite par la maison Male Jones production. Cet album est constitué de douze titres aux sonorités du département du Kouilou chantés en langue vili. Il s'agit notamment de Biyawula, Tchi tû noongu (le conteur), Mba yinua mukundi (je prendrai des comprimés), Lyaaku lya mana (c'en est fini

pour toi), Neela (la blague), Ntcheetu (la femme), Tchikumbi bachik' (tchikumbi sort), Mbilulu, Sukula bikuumbu (dis-moi des nouvelles), Waka linganguna (tu t'es tiré des ennuis), Muyungu, Sak' dingumba (dansons ensemble). Biyawula par exemple s'adresse à la femme africaine en général et congolaise en particulier qui opte plus pour la culture moderne au détriment de sa propre culture. Ce titre relate l'histoire d'une femme au foyer qui ne sait faire aucune tâche ménagère, passe son temps devant le poste téléviseur et dans les commerces, une femme qui consacre son temps à se parer de mèches artificielles et autres artifices qui la dénaturent. Biyawula nous renvoie l'image de cette femme africaine paresseuse et déracinée ayant perdu ses repères. Donnant plus de détails sur le message de ce titre, Sylvain Matouti, responsable moderne du groupe, a précisé que Biyawula n'est qu'un symbole pour dire qu'il faut porter les enseignements et les conseils reçus sur sa tête comme une couronne qui est représentée dans la

chanson par le foulard. Ce titre est aussi un appel à la femme congolaise à renouer avec le port de foulard de tête et la mode traditionnelle, à perpétuer les valeurs traditionnelles africaines. L'album «Biyawula» est disponible en CD est vendu au siège du groupe à Loandjili Faubourg, chez les disquaires de la place. Le public peut aussi se le procurer sur les réseaux sociaux ainsi que les plates-formes de téléchargements. Tshi-Fumb' propose aussi cet album en format clé USB. Il est l'un des premiers groupes congolais à proposer un album sous ce format. Notons que la prestation de Tshi-Fumb' sur la scène de l'IFC entre dans le cadre d'un concept lancé il y a quelque temps par cette structure. Un concept destiné à valoriser les instruments de musique traditionnelle et mettre en lumière les nombreux groupes de musique traditionnelle et tradi-moderne qui existent dans la ville mais restent peu connus du public. L'IFC Pointe-Noire donne la possibilité aux artistes desdits groupes de s'exprimer à travers des conférences ainsi que des prestations sur sa scène.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

DISPARITION

L'artiste musicien Bethy Taba s'en est allé

Bethy Taba, plus connu sous le pseudonyme de Bébé Chinois, s'est éteint le 11 octobre à l'hôpital général Adolphe-Sicé de Pointe-Noire des suites d'une courte maladie.

La triste nouvelle a mis tout le monde en émoi. En août dernier, Bethy Taba était en tournée promotionnelle à Brazzaville pour son nouvel album «2 Rives». Peu avant, il a participé avec ses collègues à l'hommage rendu à Sambadio puis à Yves Saint Lazare, deux artistes ponténégrins disparus récemment.



Le regretté Bébé chinois/DR

Aujourd'hui, tout le monde est sans voix et personne n'arrive à expliquer cette avalanche de tristes nouvelles qui s'abat sur le monde culturel national. Fan de Kaya Mathos mwana Moukamba, l'un des plus illustres musiciens et fervent défenseur de la culture Kamba, Bébé Chinois s'est évertué durant toute sa carrière à suivre les pas du maître tout en gardant son originalité. Ses passages réguliers à l'antenne de Radio Congo Pointe-Noire et de la Radio Océan dans les années 2000 sont restés indélébiles aux auditeurs. Admirateur de feu Anicet Charmant Rigadin Mavoungou, Bébé Chinois a brillé aussi par son altruisme et son dévouement à collaborer avec les autres mais surtout son engagement à promouvoir la culture de son terroir. Ainsi, après deux albums traditionnels où il a modernisé le Kodobo, danse traditionnelle de l'ethnie Kamba, qui lui a valu une distinction aux trophées Tam-Tams d'or en 2013, Bébé Chinois venait de mettre sur le marché du disque l'opus «2 Rives» qui contient huit chansons. À peine qu'il a initié sa tournée promotionnelle, la mort vient de le faucher à fleur de l'âge.

Hervé Brice Mampouya

CATASTROPHES NATURELLES

Sensibiliser et éduquer la population pour mieux prévenir

À l'occasion de la célébration de la vingt-cinquième édition de la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe, la ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan-Nonault, a prononcé une déclaration au nom du gouvernement.

Le 13 octobre de chaque année, la communauté internationale célèbre la Journée internationale pour la réduction des risques de catastrophe. Cette célébration, a déclaré la ministre du Tourisme et de l'environnement, marque le point culminant d'une prise de conscience de la communauté internationale sur les vulnérabilités croissantes engendrées par des phénomènes tels que les changements climatiques et les activités humaines.

Le thème choisi par les Nations unies pour célébrer la vingt-cinquième édition, est : « Augmenter le nombre de pays dotés de stratégies pour la réduction des risques de catastrophe aux niveaux national et local d'ici à 2020 ». Ce thème résulte de la priorité du Cadre de Sendai, qui porte sur le renforcement de la gouvernance des risques de catastrophe pour mieux les gérer. Dans son adresse, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a souligné que les catastrophes naturelles sont devenues à l'échelle mondiale une véritable calamité, accentuée par des phénomènes extrêmes induits par des changements climatiques, tels que les pluies diluviennes, les ouragans, les tsunamis, qui sont à l'origine d'innombrables pertes matérielles et des vies humaines. Cette vingt-cinquième édition, poursuit-elle, est célébrée en République du Congo dans un contexte particulièrement préoc-

cupant, après les graves inondations que le Congo a connues en 2019 dans sa partie septentrionale et les prévisions météorologiques de cette fin d'année, qui ne sont guère rassurantes. « *Les catastrophes naturelles ne sont pas une fatalité. Ce ne sont ni des châtements divins, ni l'effet d'un destin imprévisible sur lequel nous n'aurions aucune prise. Si certaines sont imparables, dans la plupart, la responsabilité humaine, est engagée. Ainsi en va-t-il des éboulements, des glissements de terrains, des incendies, des effondrements d'habitations et même des inondations. Certaines de ces catastrophes sont dues aux bouleversements climatiques ; d'autres à notre déficit de prévention et de prévision* », a déclaré la ministre.

Arlette Soudan-Nonault, a indiqué que les catastrophes naturelles peuvent être anticipées, afin de réduire leurs impacts, souvent dévastateurs, sur les populations. A cet effet, le défi consiste en définitive à renforcer les capacités de résilience des communautés face à ces phénomènes devant lesquels elles se trouvent souvent démunies, en se dotant de tout le dispositif institutionnel et légal nécessaire à la gestion des risques des catastrophes. Pour ce faire, toutes les parties prenantes sont concernés, l'Etat, la société civile, les populations elles-mêmes dans une démarche concertée et inclusive.



La ministre Arlette Soudan-Nonault prononçant la déclaration au nom du gouvernement (crédit photo/MTE)

Pour la ministre de tutelle, le thème de cette année interpelle, à plus d'un titre, les décideurs qu'ils sont. Des programmes nationaux et locaux de réduction des risques de catastrophes, alignés sur le Cadre de Sendai, lequel s'applique aux catastrophes causées par des dangers naturels ou artificiels, ainsi qu'aux aspects environnementaux, technologiques et aux dangers et risques

biologiques, devront être élaborés. Ces instruments, une fois disponibles impliquent au niveau national une profonde compréhension du risque de catastrophes, ainsi qu'un engagement des communautés à prendre une part active dans ce combat. Ainsi le département, dont Arlette Soudan-Nonault a la charge, entend à court terme : actualiser et harmoniser le plan de

contingence et la stratégie nationale de gestion des risques de catastrophes, en cohésion avec le cadre de Sendai et la stratégie Afrique centrale ; mettre en place des mécanismes de coordination des parties prenantes tant au niveau national que local ; élaborer des cadres légaux relatifs à la gestion des risques de catastrophes ; et enfin, mettre en place un système d'alerte précoce.

Le département, dont elle a la charge, entend travailler avec toutes les parties prenantes, à la sensibilisation, l'éducation et la formation des différentes couches de la population sur la gestion des risques de catastrophes.

Le Congo, étant confronté à des situations d'urgence qui occasionnent d'importants dégâts, la ministre du Tourisme et de l'Environnement a lancé l'invité. « *J'invite ainsi toute la communauté nationale à rester mobilisée pour aider nos communautés à être plus résilientes face aux risques de catastrophes présentes et futures. Il en va certes de la responsabilité du gouvernement de la République, à qui le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, a assigné le devoir de garantir la sécurité pour tous et surtout pour les plus vulnérables. Mais il en va aussi de la responsabilité de chaque citoyen conscient. Car quand survient une épreuve collective, il n'est d'autre solution que de faire preuve de solidarité* », a conclu la ministre.

Bruno Okokana

DÉPARTEMENT DE LA LIKOUALA

Deux morts et soixante-treize villages inondés

Les pluies qui se sont abattues sur le département de la Likouala, il y a quelques semaines, sont à l'origine des inondations totales et partielles de plusieurs villages dans les districts d'Impfondo, d'Epéna et de Liranga. A Bétou, une femme et un enfant sont morts noyés.

Les pluies ont été deux fois plus importantes que la moyenne saisonnière et le niveau des eaux de la rivière Oubangui a atteint un record de hauteur sur la période de référence 2009-2020, près de 46 000 personnes sont affectées par ces inondations, selon le constat fait il y a quelques jours par la mission conjointe gouvernement-système des Nations unies, conduite par la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo.

Des familles se sont réfugiées dans la forêt et d'autres ont pris d'assaut les localités encore non touchées pour se mettre à l'abri. L'on déplore une femme et son enfant noyés par les eaux à Bétou. Les populations risquent de s'exposer aux maladies diverses. Par rapport à la gravité de la situation, elles sont par ailleurs contraintes de récolter précocement les tubercules de manioc plantés au mois de mars 2020. Certains produits vivriers se font déjà rares. En réalité, le niveau élevé des



Les populations dans les pirogues et sur les arbres pour se mettre à l'abri

eaux et les prévisions pluviométriques supérieures à la moyenne en septembre, signifient que le bassin de l'Oubangui sera moins en mesure d'absorber les pluies

excédentaires en cas de fortes précipitations aux mois d'octobre en cours et de novembre prochain. Face à ce risque de vulnérabilité supplémentaire des

populations de la zone, à peine un an après les précédentes inondations, les agences des Nations unies s'engagent à appuyer le gouvernement pour faire face à

la situation humanitaire qui prévaut dans la partie septentrionale du pays. Ainsi, à Liranga, la mission conjointe a résolu d'aménager des sites d'accueil et d'hébergement des potentiels sinistrés sans abris, de mobiliser les médicaments de première nécessité contre le paludisme et les maladies hydriques et autres produits nécessaires pour la purification des eaux, mobiliser une assistance en vivres et intensifier la sensibilisation des populations dans les différentes localités sur les dispositions à prendre suites aux inondations. Rappelons que depuis novembre 2019, à cause des inondations dans la zone septentrionale et au centre du pays, les agences du système des Nations unies ont mis leurs capacités d'intervention au service du gouvernement pour assister 130 000 personnes sinistrées. Celles-ci, les plus graves depuis 1960, avaient détruit des maisons, des biens et des champs : 70% des récoltes perdues selon les services techniques locaux.

Rominique Makaya